Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-200067197-20251216-2025164-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE **COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE**	**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** **Réunion ordinaire du 16 décembre 2025**

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	**21 + 5 pouvoirs**	**09 décembre 2025**	**10 décembre 2025**

N° délibération	Objet
2025-164	**Décisions modificatives – Budgets annexes Tourisme et Eau**

Le 16 décembre 2025 à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :
BERRIEN : Hubert LE LANN
BOTMEUR : Eric PRIGENT
BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, , Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND, Philippe ROBERT-DANTEC
BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H
HUELGOAT : Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT
LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS
LOPEREC : Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC
LOQUEFFRET : Alain HAMON
PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN
SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC
SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Brigitte COURBEZ à Anne Rolland, Barbara PERRON à Eric PRIGENT, Tiphaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Marc QUEMENER à Jacques THEPAUT, Louis-Marie LE GUILLOU à Alain HAMON

Absents et excusés : Coralie JEZEQUEL, Marie-Brigitte BRETHES, Claude MOREL, Jean-Yves CRENN, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Anne ROLLAND

_____

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Budget tourisme :
Il est à prévoir des crédits supplémentaires aux chapitres 011 et 65, cela nécessite de réaliser les décisions modificatives suivantes :

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-200067197-20251216-2025164-DE

Article	Désignation	Dépenses
60621	Combustibles	+ 1.000 €
60632	Fournitures de petit équipement	+ 500 €
Total 011	Charges à caractère général	+ 1.500 €
6215	Personnel affecté par le GFP	-1.510 €
Total 012	Charges de personnel et frais assimilés	- 1.510 €
65883	Déficit sur opérations de gestion	+ 10 €
Total 65	Autres charges de gestion courante	+ 10 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		0 €

Budget Eau :
Il est à prévoir des crédits supplémentaires au chapitre 011 en prenant sur le chapitre 012, cela nécessite de réaliser les décisions modificatives suivantes :

Article	Désignation	Dépenses
604	Achat études, prestations de services	+ 10.000 €
617	Etudes et recherches	+ 21.000 €
Total 011	Charges à caractère général	+ 31.000 €
6410	Rémunérations du personnel	- 31.000 €
Total 012	Charges de personnel et frais assimilés	- 31.000 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		0 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'autoriser les modifications budgétaires présentées.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 17 décembre 2025